


<p>OBJECTIF DE LA FORMATION</p> <p>Permettre aux stagiaires, à l'issue de la formation, d'être capable de maîtriser les traitements de bases des Immobilisations 100</p>	<p>NIVEAU</p> <p>Fondamental</p>
<p>Durée : 1 journée soit 7 heures Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 Lieu : En présentielle ou à distance (Teams ou TeamViewer)</p>	<p>Tarif : 875.00 € HT/jour</p>
<p>Programme</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en place du dossier <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes options - Autorisations d'accès - Lieux des biens 2. Les immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - Les familles d'immobilisations - Les immobilisations de biens - Les amortissements antérieurs 3. La gestion des immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des différentes cessions - Plans d'amortissement - Calcul des amortissements - Création automatique de biens 4. Virement de poste à poste <ul style="list-style-type: none"> - Changement de l'affectation comptable - Liste des virements 5. Fractionnement d'une immobilisation <ul style="list-style-type: none"> - Scinder une immobilisation - Fenêtre de fractionnement 6. Sortie globale <ul style="list-style-type: none"> - Cession en rafale des biens - Bouton [Calcul] 7. Inventaire comptable <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des amortissements exceptionnels - Avant/Après inventaire - Procédure d'inventaire 8. Réévaluation libre <ul style="list-style-type: none"> - Ajustement de la valeur d'un bien - Bouton [Calcul] - Bouton [Reprendre la VNC] - Incidence sur la fiche d'immobilisation 9. Révision du plan d'amortissement <ul style="list-style-type: none"> - Rectification de la durée ou de la valeur d'amortissement - Procédure de révision - Redressement fiscal 10. Reprise des dotations dérogatoires par anticipation <ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de la gestion des amortissements dérogatoires - Valeur de la reprise - Incidence sur la fiche d'immobilisation 11. Cessions <ul style="list-style-type: none"> - Mise au rebut et destruction 12. Transfert de la liasse et fin d'exercice <ul style="list-style-type: none"> - Transfert de la liasse fiscale - Mise à jour de la comptabilité - Clôture et archivage - Création d'un nouvel exercice 13. Impressions et export <ul style="list-style-type: none"> - Des immobilisations - Des amortissements - Des cessions - Des états préparatoires fiscaux - De simulation - Exportation de données 	<p>Public :</p> <p>Comptable, Directeur Administratif et Financier.</p> <p>Pré-requis :</p> <p>Bonne maîtrise de la gestion des immobilisations. Maîtrise de l'environnement Windows.</p> <p>Modalités et moyens :</p> <p>Pédagogiques Exposés théoriques et cas pratiques sur des exemples concrets</p> <p>Humains Formation dispensée par un consultant formateur agréé Sage</p> <p>Techniques Poste de travail partagé pour 2 stagiaires. Diffusion des supports numériques pour les présentations des apports et exercices.</p> <p>Modalité d'évaluation Des exercices seront réalisés régulièrement durant la formation pour vérifier la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances.</p> <p>A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise à chaque participant</p>

Centre de formation agréé N° de déclaration d'existence : 53 22 08361 22 auprès de la région Bretagne

Modalités et délai d'accès : Cette formation est accessible à des dates d'entrées fixes et Entrées/Sorties permanentes. Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est d'environ 1 mois. Chaque OPCO détermine ses procédures et ses propres critères de financement

 Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous et vous accompagner au mieux.

Le programme de formation sera personnalisé selon votre parcours, vos objectifs et vos besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap